L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX: No 73, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 31 AOUT 1863. Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS; LUNDI MATIN, 31 AOUT.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Hoffman & Marks, à 10 heures, dans la rue de Chartres,—Marchandises sèches, bottes, souliers et vêtements.

Par D. E. Morphy, à onze heures, dans l'entrepôt Delta,—Farine.

Par J. P. Boisseau, à 10 heures, dans la rue St Charles No 74.—Meubles.

Par E. M. Jacobs, encoignure Barthélemy et Bons Enfants,—six vaches laitières et une pendule.

Par R. T. Montgomery, à 10 heures et demie, dans la rue Poeyfarre, No 13,—Meubles en acajou et en bois de rose.

Nouvelles du Nord.

Arrivée du steamer Evening Star.

BRUIT DE LA PRISE DU FORT SUMTER

Le tirage au Nord.

MOUVEMENTS DANS L'ARKANSAS.

Tentative d'évasion au fort Warren.

VISITE DE MME LINCOLN A BORD DE LA *GUERRIERE*.

Nouvelles d'Europe.

NOUVELLE NOTE DE LA RUSSIE A LA FRANCE.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Baisse de l'or à New-York.

Par l'arrivée du steamer *Evening Star*, nous avons reçu des journaux de New York jusqu'au 22 au soir, et par la voie du fleuve nous avons reçu des journaux de Cincinnati, Chicago, St-Louis et Memphis jusqu'au 24 pour cette dernière ville. On trouvera plus loin une note importante de la Russie en réponse à la France, qui fait présager un arrangement pacifique de la question polonaise.

La plus grande partie des dépêches contenues dans les journaux de New York du 22 ont déjà été publiées dans notre édition de samedi soir et d'hier. Nous donnons ci-dessous le complément des nouvelles.

Le siége de Charleston.

Le *Commercial Advertiser* du 22 au soir contient ce qui suit dans sa seconde édition:

Une dépêche télégraphique de Philadelphie rapporte que le fort Sumter est pris et que les steamers du gouvernement ont passé au delà du fort.

Mouvements dans l'Arkansas.

St-Louis, 21 août.—Quatre compagnies du 3e régiment de nègres de l'Arkansas sont parties hier pour Helena. Le reste du régiment partira lundi. Le général Schofield a appris hier, par une dépêche, que nos canonnières ont capturé trois ou quatre équipages de bateaux rebelles et tout ce que les rebelles avaient dans la rivière.

Le général Davidson avait traversé la rivière Blanche à Clarendon et se portait sur Little Rock. Son avant garde était en vue des piquets du général Price.

LE TIRAGE AU NORD.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats Unis* du 21 août:

Le tirage au sort a continué hier dans le sixième district, sans que la tranquillité ait plus été troublée que la veille. Les autorités militaires, encore mal rassurées par une première journée d'épreuve, ont persisté à déployer des forces considérables. Trois nouveaux régiments sont même arrivés en ville de Washington: ce sont les 7me, 10me et 11me régiments d'infanterie des Etats Unis. On ignore quel sera, après le 6me, le district favorisé par la conscription.

M. Opdyke est toujours en désaccord avec le conseil municipal, et refuse de signer l'ordonnance des trois millions, à moins qu'on n'y introduise les amendements qui en modifient complètement la signification. Le conseil veut payer le prix de l'exemption avant que les conscrits ne soient partis pour les camps. Son Honneur le maire veut que les hommes partent, quitte à jeter quelques secours à leurs familles après leur départ. Il devient certain que le conseil municipal sera obligé de passer l'ordonnance en dépit de la mauvaise volonté et du veto de M. Opdyke.

A Brooklyn, le maire et le conseil municipal sont heureusement d'accord. Les aldermen ont adopté à l'unanimité une résolution autorisant les commissaires de l'enrôlement à prélever la somme de $500,000 sur le crédit de la ville, et à l'employer au besoin sur ses propriétés. M. Kalbfleisch, maire de Brooklyn, donnera par conséquent la force d'une ordonnance à cette résolution, de manière à faire racheter les conscrits pauvres que le sort aura frappés. Voilà un exemple qui pourrait faire réfléchir M. Opdyke, si celui-ci n'était le [illegible].

Il n'est pas de jour où les gazettes de l'intérieur de l'Etat et de la Nouvelle Angleterre ne signalent de nombreuses désertions. Un journal de Manchester pense que, grâce aux évasions par masse et aux exemptions, il ne restera pas au gouvernement plus d'un tiers du nombre de conscrits qu'il a demandés. Un second tirage au sort deviendra nécessaire et, au fond, il n'y a que la première conscription qui coûte.

Bien que le recrutement des volontaires ait repris une marche ascendante dans le New Jersey, tout porte à croire que cet Etat n'aura pas fourni le contingent requis dans les trente jours de délai qui lui été accordés et qui vont bientôt expirer. Comme il n'y a pas de raison pour que cet Etat soit constamment plus favorisé que New York, il faudra bien que l'administration le laisse passer sous les fourches caudines de la conscription sous peine de laisser croire que le redoute plus le silence de M. Parker que les argumentations de M. Seymour.

Des troupes continuent à arriver à New York. Des transports ont amené hier plus de 5,500 soldats de la Virginie.

Visite de Mme Lincoln à bord de la *Guerrière*.

Mme Lincoln est depuis deux jours à New-York, de retour de son excursion dans les montagnes de la Nouvelle Angleterre. Hier, elle est allée visiter la frégate française la *Guerrière*, où elle a été reçue avec tous les égards que demandaient son rang et toute la courtoisie qui caractérise les officiers de notre marine. Elle s'est montrée enchantée de cette petite excursion sur le territoire français.

NOUVELLES DIVERSES.

Forteresse Monroe, 18 août.

Le capitaine Hodgkins, commandant de la canonnière *Général Putnam* et un de ses hommes ont été tués hier matin par des guérillas sur la rivière Pasquotank.

La convention républicaine du Minnesota a choisi avant hier pour candidat au poste de gouverneur de l'Etat le colonel Stephen A. Miller.

M. le comte Nicolas Di Giorgi a remis mercredi au président des Etats Unis, les lettres qui l'accréditent à Washington en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'empereur d'Autriche.

M. le comte Di Giorgini remplace M. le chevalier Hulsemann, qui occupait ce poste depuis plus de vingt ans et laisse les meilleurs souvenirs aux Etats Unis.

VOL D'UNE BANQUE.—La Southern Bank du Kentucky, dont le siége est à Carrollton, vient d'être victime d'un vol considérable. Hier matin, six hommes en uniforme, se prétendant de la cavalerie de Scott, ont pénétré dans les caves de la banque, en ont pris $100,000 en or et $30,000 en papier, puis se sont sauvés. On poursuit les ravisseurs, mais sans grand espoir de les atteindre.

TERRIBLE CONFLAGRATION AU CANADA.—Nous lisons dans le *Canadien* de Québec:

"Lorsque le vapeur *Europa* toucha à Trois Rivières, hier matin vers 2 heures, un immense incendie dévastait cette cité. Plus de 100 maisons étaient déjà consumées; les quais et les emplacements vacants étaient couverts des infortunées victimes de l'incendie. Le feu avait commencé vers sept heures du soir, au centre de la ville."

Echos du Sud.

Les journaux de New-York donnent les nouvelles suivantes:

Il y a eu des élections dans l'Alabama, et la lutte électorale a été des plus vives. M. Shorter, le gouverneur actuel, se représentait et a échoué. On lui a préféré M. Watts, un sécessionniste de l'école de M. Yancey, c'est à dire un sécessionniste de la veille. Un certain M. Cruikshank a été choisi comme représentant au Congrès de Richmond.

En attendant qu'il soit remplacé, M. Shorter fait travailler activement aux fortifications de Mobile. Johnston a renforcé la garnison de la place en prévision d'une attaque. Beaucoup des déserteurs mississipiens de l'ancienne armée de Pemberton retournent à leurs régiments. Une enquête s'est réunie à Montgomery pour juger des faits qui ont amené la reddition de Vicksburg et de Port Hudson.

A Vicksburg, la garnison fédérale est en proie aux maladies, surtout au typhus. Sur dix hommes atteints du fléau, sept succombent.

EVASION DU FORT WARREN.—On a reçu les détails suivants sur la tentative d'évasion des marins du Sud détenus au fort Warren.

Ceux des prisonniers dont on ignorait le nom sont James Thurston, second lieutenant de la marine confédérée, provenant de l'*Atlanta*, pris dans la rivière à Savannah. Les détenus se sont évadés en escaladant les remparts de la forteresse au moment où on relevait les sentinelles. Ils ont nagé pendant l'espace d'un mille environ, à l'aide d'une cible, jusqu'à une île prochaine, où ils se sont emparés d'un petit yacht de pêche. Le lieutenant Reed était sur le point d'échapper avec ses camarades, lorsqu'il fut aperçu par un factionnaire qui l'arrêta au moment où il escaladait le mur.

Les fugitifs ont débarqué à Hampton Beach et ont été capturés jeudi à l'île de Bean Island. [illegible] ils ont seulement déclaré qu'ils auraient pris le large et [illegible] de vivres et des vêtements. Ils possédaient en tout $200 à $300 en bons confédérés et quelques [illegible]. Leur embarcation était un nouveau bateau tout à fait incapable de tenir la mer.

Le yacht [illegible], parti à leur recherche avec le receveur adjoint de la douane, Bird et un équipage volontaire, n'est pas encore revenu. Il était armé d'un canon à pivot et de fusils provenant du *Tacony*.

L'or à New York.

Nous lisons dans le *Commercial Advertiser* du 22 au soir:

Le marché de l'or a été ferme cette semaine, les prix se tenant de 124 3/4 à 126 3/8 jusqu'à cet après midi. Un bruit prématuré de la prise du fort Sumter a entraîné le cours à 124. Les ventes de la semaine au *Board* ont été seulement de $304,000. On a fait quelques petites ventes au sterling aujourd'hui à 137 1/2.

Notre correspondant ajoute: à 3 heures 50 minutes, au départ du steamer, l'or était à 124 1/8.

LES ETRANGERS ET LE SERMENT.

Nous lisons dans le *Daily News*:

"Les représentants des puissances étrangères s'étant plaints que des étrangers ont été obligés par les autorités militaires à prêter serment ou à jurer indûment allégeance au gouvernement des Etats-Unis, le Président a ordonné que toutes les obligations ainsi prises seraient cassées et annulées, et a signifié aux commandants militaires de s'abstenir d'en imposer de semblables à l'avenir. Tous les ordres affectant la liberté personnelle des étrangers seront rapportés au secrétaire d'Etat."

Arrivée du steamer Evening Star.

LES PROCHAINS STEAMERS.

Le steamer Evening Star, capitaine William R. Bell, parti de New York le 22 août, au soir, est arrivé hier à 3 heures et demie après midi. Il a été retardé dans sa traversée par de forts vents debout. Il a rencontré le Morning Star vendredi à 9 heures du matin à 134 milles de Tortugas.

Le Locust Point est parti de New York pour la Nouvelle Orléans le même jour que l'Evening Star, probablement avec les malles. Le Créole était annoncé comme devant partir le 26, et le Columbia le 29 août pour notre port.

Voici la liste de ses passagers.

J Q A Fellows, Jos P May, A O Wilbur, J Israel, Mme Bonet, Mme M Israel, J Steinhardt et sa dame, Mme S Frank et son fils, Mme J Blunt et sa servante, Mme M Simon, D W Ennes, sa dame et son fils, Jas Murphey, T Fry et sa dame C Lessre, W H Higgins, Jno Bigenot, Chas Wagner, Mme R Tyler, E E M[illegible], capitaine A J McCoy, Mme C Rice et son fils, M Migel, S Migel, F Mauler, G Salochin, S Salochin, E S Hewitt, Mme E Robinson et son fils, C A Weed, Mme Lodge, sa fille et une servante, Mlle Gibbons, V Fick, Mme Douglas, H Franko, Mme Bianas et son enfant, capitaine J B Nott et son domestique, J Fedder, A Leshard, Mme Pickens, C Haggerty, Mme Van Slyck et 2 enfants, C D O Sullivan, Mme F Parker et son fils, Mlle Tilton, Mlle Howard, Mlle Davis, Mme Howard, Mlle Richards—et 8 passagers d'entrepont.

Nouvelles intéressantes du Mexique.

Nous empruntons les nouvelles qui suivent à une correspondance adressée le 8 août de la Havane au *Herald* de New York:

Le steamer anglais de la Vera Cruz, arrivé ici il y a quelques jours, nous a apporté des nouvelles du Mexique jusqu'au 2 du courant. Ces nouvelles n'ont pas beaucoup d'importance. Il ne paraît pas que Comonfort et Doblado soient pleinement résolus à partager la fortune des Français; mais leur conduite donne à penser fortement qu'ils ne cherchent qu'une occasion favorable d'abandonner la fortune de Juarez. Le premier, dont la santé est mauvaise et qui est allé aux eaux de Comangillas, à quelque 20 milles de Guanajuato, a obtenu des autorités françaises la permission de se rendre à Mexico pour avoir l'assistance de la faculté de médecine. Dans l'intervalle, Doblado, gouverneur de l'Etat de Guanajuato, l'a invité à une entrevue et a fait préparer un appartement dans son hôtel pour le recevoir. Ces circonstances ont éveillé l'attention, car on sait très bien que Comonfort et Doblado ne professent pas les mêmes opinions politiques. Doblado lève des troupes, rassemble des approvisionnements et peut concentrer, dit-on, 10,000 hommes dans la ville de Guanajuato; mais il se tait sur ses intentions et se tient dans une réserve tout à fait napoléonienne.

Une canonnière française a rendu grand service à Juarez en capturant à Matamoros 10,000 mousquets achetés du gouvernement anglais. Ce sont des mousquets qui ont servi avant la bataille de Waterloo et c'était une question parmi ceux qui les ont vus si la charge partirait par le canon ou par la crosse. Ces armes valent au plus 25 cents la pièce.

Buitron, fameux chef de brigands a déjà été pris et fusillé par les Français. Ses compagnons ont été condamnés aux travaux forcés, les uns pour plus ou moins de temps. Ces punitions ont été infligées pour des actes commis depuis le 10 juin, le général Forey ayant déclaré qu'il ne pourrait pas poursuivre légalement les crimes commis avant l'occupation de la capitale.

Le fameux père Miranda, exilé par Juarez, et qui a résidé longtemps à New York, est le président du comité chargé d'aller offrir à l'archiduc Maximilien la couronne du Mexique. Il partira bientôt pour remplir son importante mission.

Forey a donné un grand bal à Mexico le 29 juin—jour de la fête de St Pierre et St Paul. Trois mille personnes, dont 500 dames y assistaient. Malgré cette grande disproportion de nombre entre les deux sexes le bal a duré jusqu'à 4 heures du matin.

[illegible] révolution à Jalapa parmi les troupes de [illegible] qui tiennent encore au parti de Juarez, révolution ayant pour objet un simple changement de gouvernement, [illegible] moment. On ne sait rien de la colonne du général Berthier qui a été mise en marche sur San Louis de Potosi, mais la prochaine malle de Vera cruz nous mettra probablement au courant des mouvements et des opérations de ce corps de troupes.

France.

Correspondance du Courrier des Etats-Unis.

Nous extrayons de la dernière correspondance parisienne du *Courrier des Etats Unis*, datée du 7 août, les passages suivants. Parlant de la nouvelle note russe dont nous reproduisons le texte plus haut, M. Gaillardet dit:

Sans aucun doute, cette seconde note change peu de chose au fond de la première, mais elle en corrige tous les vices de forme. C'est une apologie d'autant plus significative qu'elle est spontanée et qu'elle devance les récriminations écrites, qu'elle rend inutiles. La dignité de notre gouvernement se trouve ainsi mise hors de cause. Le fait seul de cette démarche particulière vis à vis de la France est une satisfaction éclatante donnée à celle-ci. Cependant le cabinet des Tuileries ne paraît pas en avoir été très touché, si l'on en juge par le langage du *Constitutionnel* de ce matin, qui prémunit ses lecteurs contre les exagérations de ceux qui ont voulu prendre la démarche de la Russie pour une solution immédiate. Suivant lui, une affaire aussi grave et aussi compliquée ne marche pas si rapidement, et la dépêche change peu au fond même des choses.

Sans doute, mais si peu qu'elle accorde, cela est important, quand on est décidé comme l'Angleterre et l'Autriche, à ne faire la guerre dans aucun cas. La *Presse* de Vienne le répète dans un article arrivé aujourd'hui, et où elle dit que, pour l'Autriche, l'alliance avec les puissances occidentales n'est qu'un expédient ayant pour but, non de faciliter la guerre, mais de l'empêcher, et de sauver à la Prusse ses provinces du Rhin.

La Russie vient d'ouvrir elle-même une issue honorable aux trois puissances enfermées dans une impasse dont elles ne pouvaient plus sortir que par la reculade honteuse ou par la force, à laquelle aucune d'entre-elles ne voulait pas recourir. Ce qu'elles ont de mieux à faire, c'est d'en profiter, et elles le feront, nonobstant le dépit que l'Angleterre et l'Autriche ressentiront des égards particuliers montrés par la Russie à la France.

On parlait d'une lettre qui devait être adressée par l'empereur à M. Elaut pour constater que si la Pologne n'avait pas obtenu davantage, cela n'avait pas dépendu de lui. Mais ce manifeste est devenu inutile. La situation faite à la France s'explique d'elle-même.

Le maintien de la paix, à peu près certain aujourd'hui, ne désappointera pas seulement les agitateurs européens; il dérangera aussi les plans des républicains d'Amérique dont le *New York Herald* a révélé les petits complots, en disant qu'il fallait que l'Union s'alliât à la Russie et déclarât la guerre à l'Angleterre et à la France. Sans attacher à ces menées plus d'importance qu'elles n'en méritent, la *France* y a vu un indice de la disposition de ces esprits et en a fait le sujet de quelques réflexions assez vives. "Voilà, dit-elle les républiques du Nord! Ils tendent la main au gouvernement qui opprime la Pologne; ils montrent pour l'affranchissement de cette noble nation, la même indifférence qu'ils ont montrée pour l'affranchissement de la Turquie en 1853 et de l'Italie en 1859.... Et cette conduite est logique. Ce qu'ils font contre les confédérés, destinés, s'ils sont vaincus, à renouveler, en Amérique, le spectacle, les malheurs et les agitations de la Pologne, il est naturel qu'ils l'approuvent de la part de la Russie contre le mouvement Polonais. Quant à la vague et lointaine ambition de jeter sur d'autres points de l'Amérique, au Mexique ou au Canada, les forces militaires et maritimes du Nord, on nous permettra d'en être fort peu alarmés. Le Sud n'est pas encore vaincu, et le jour où il le sera, il s'écoulera un long temps avant qu'il dépose les armes; la lutte de guérillas succédera à la grande guerre; il faudra que le Nord consacre à l'occupation du Sud des armées nombreuses qui n'auront guère le loisir de courir ailleurs leur esprit belliqueux. Mais, dit en terminant le journal de M. de Laguéronière, par là se montre une fois de plus la sagesse de cette politique française qui proposait la reconnaissance des Etats du Sud et qui préparait le Mexique, afin d'arrêter le développement excessif de cette république américaine dont l'audace ne recule devant rien et dont l'extension peut détruire l'équilibre du monde entier."

Oui, mais le Mexique sera-t-il pacifié?

La *France* confirme le rappel du maréchal Forey. Les premières dépêches adressées au maréchal sur ce sujet, dit-elle, sont parties par le paquebot qui a quitté Saint Nazaire le 18 juillet dernier. Des dépêches nouvelles sont parties par le paquebot de Southampton du 2 août pour confirmer les premières. Le maréchal se trouvera vers le 10 septembre, à Mexico, et il s'embarquera vers la fin du même mois à la Vera Cruz pour rentrer en France, où il arrivera dans les premiers jours de novembre.

On a remarqué que le *Moniteur* n'avait publié ni le rapport de M. Budin, receveur général en mission au Mexique, ni le décret du maréchal Forey prononçant le séquestre des propriétés mobilières et immobilières appartenant aux Mexicains qui ne se rallieraient pas à notre intervention. On a conclu, avec raison, de ce silence, que le gouvernement n'avait point approuvé cette mesure blâmée par tous les organes de l'opinion publique, et qui, d'après le *Pays*, était un acte purement comminatoire, tombé de lui même depuis notre entrée à Mexico. La Russie et l'Union américaine persisteront seules à mettre en usage la confiscation, c'est un courage que nous ne devons pas leur envier.

Plusieurs évêques mexicains réfugiés en France, par suite des persécutions de Juarez, doivent s'embarquer, le 15 août, pour Vera Cruz, sur le paquebot de Saint-Nazaire, avec l'archevêque de Mexico, qui a été reçu par l'impératrice, avant d'aller prendre sa part du triumvirat provisoire dont il a été chargé.

La Nation prétend savoir que les régiments français qui resteront au Mexique seront formés de volontaires pris dans le sein de notre corps actuel d'occupation, et qui souscriront un engagement de cinq ans avec le gouvernement mexicain par lequel ils devront être payés. Mais pour éviter une désorganisation de notre armée, les régiments français qui resteront ainsi volontairement au service du gouvernement mexicain, seraient numérotés en double, c'est-à-dire qu'il y aurait en France et au Mexique, six régiments portant le même numéro.

Le conseil d'Etat a été saisi de la plainte d'abus portée devant lui, par le ministre de la justice, contre la consultation politique publiée par sept évêques, au moment des dernières élections. L'abus a été, dit-on, déclaré sur trois points. Aucun des prélats accusés ne s'est fait défendre.

Les membres du haut clergé qui devaient réfuter le livre de M. Renan sur la *Vie de Jésus* ont renoncé à cette tâche qu'ils ont jugée inutile. L'archevêque de Reims et celui de Poitiers ont toutefois lancé des mandements et l'anathème contre l'œuvre du nouvel hérésiarque, qui, pendant ce temps, installé à Dinan, petite ville de Bretagne, y travaille activement à sa *Vie des Apôtres*, pour laquelle il recevra, dit-on, deux ou trois cent mille francs. L'impiété est, comme vous voyez, d'un très bon rapport dans les temps d'incrédulité qui courent.

Question Polonaise.

NOUVELLE DEPECHE RUSSE.

Le *Journal de St-Pétersbourg* du 8 août publie une dépêche du prince Gortschakoff au baron de Budberg, dont l'objet est de répondre au jugement de M. Drouyn de Lhuys sur la réponse de la Russie.

Le prince dit:

"1o M. Drouyn de Lhuys semble conclure que la réponse de la Russie implique une fin de non recevoir au sujet des six points sous l'apparence d'une adhésion. Cette réponse démontre que la plupart des mesures indiquées dans les six points étaient octroyées, mais que, loin de pacifier le royaume, elles étaient le point de départ de l'insurrection. Les agitateurs s'étaient servis des réformes pour soulever le pays, et, ayant conçu l'espoir d'une indépendance complète à l'aide d'une intervention étrangère, ne pouvaient pas se montrer satisfaits des institutions libérales dont le gouvernement posait les bases.

"Si le gouvernement russe ne répudiait pas la mauvaise foi et les vues détournées, il aurait peut être montré de l'habileté en acceptant catégoriquement les six points. Mais nous avons exposé loyalement notre pensée: les six points ne peuvent recevoir de solution pratique qu'après le rétablissement de l'ordre.

"2o M. Drouyn de Lhuys voit une accusation contre le gouvernement français dans l'assertion d'une conspiration permanente sur le territoire étranger. Une intention semblable ne pouvait pas entrer dans notre pensée. Nous sommes persuadés que le gouvernement français a vu ces menées avec regret, mais il reste vrai qu'elles existent malgré lui, et que Paris est un des foyers principaux; elles alimentent l'agitation morale dans le royaume et lui fournissent des ressources matérielles.

"La dépêche démontre longuement que le mouvement est le fait d'une minorité turbulente. Elle constate que la Russie possède la Pologne depuis un demi siècle seulement, elle rappelle les mesures adoptées, qui [illegible] des bases recommandées par les trois cours, et démontre l'influence extérieure.

"Les meneurs, dit le prince Gortschakoff, n'ont pas pris les armes pour des institutions libérales; ils ont hautement déclaré que leur but exclusif était la reconstitution de la Pologne avec les limites de 1772, et ils ont présenté l'intervention étrangère comme le couronnement certain de l'entreprise. Le langage de la presse occidentale n'a pas diminué ces encouragements. Voilà pourquoi nous avons constaté que la conviction d'une assistance étrangère était la principale cause de la persistance de l'insurrection.

"3o Nous maintenons nos observations relativement à la suspension des hostilités. Il faut que les rebelles déposent les armes ou que le gouvernement abdique toute autorité. Il est impossible de comprendre autrement la question de dignité et d'ordre public.

"4o La proposition d'une conférence préalable entre les trois cours nous était suggérée par les principes du traité de 1815, qui [illegible] la base de l'action diplomatique. [illegible] exprimée par M. Drouyn de Lhuys confirme notre conviction que cette question conduit à des difficultés, parce qu'elle a été mal posée et que le débat a engagé la dignité des cabinets. Notre proposition était inspirée par un désir de conciliation. Nous regrettons le jugement de M. Drouyn de Lhuys. Nous sommes aussi péniblement surpris de son impression sur le sens général de notre dépêche; il n'y a ni ironie ni provocation. Mais le sentiment de notre dignité blessée a dû se manifester dans l'expression de notre pensée.

"[illegible] était [illegible] l'énergie du sentiment national. [illegible] l'esprit public [illegible] la diplomatie [illegible] de la conduite des affaires [illegible] traitements passionnés qui compliquent les situations et pourraient être un danger pour la paix.

"Nous avons la conscience de n'avoir rien négligé pour l'œuvre de la conciliation, pour arriver à une entente conforme aux relations qui nous unissent depuis longtemps au gouvernement de Napoléon. Mais nous aurons à compter de sa part sur les mêmes dispositions. Notre tâche serait difficile si la France méconnaissait les difficultés que nous imposent les sentiments nationaux qui se rattachent aux traditions et aux intérêts vitaux du pays."

INSTITUTION LOCQUET.—Mme Locquet vient de transférer son institution au No 199 rue du Camp entre Julie et St Joseph. Le nouvel édifice est vaste, parfaitement aéré, entouré de cours et de jardins. La réouverture des classes aura lieu, comme dans les autres maisons d'éducation, demain 1er septembre. Mme Locquet [illegible] de l'enseignement [illegible] professeurs. [illegible] tante vigilance et [illegible].

CHRONIQUE LOCALE.

MORT.—M. Beach a pratiqué, hier, la levée du corps de César Phillips, esclave de Jack Phillips. Il est mort à l'Hôpital de Charité où il fut admis le 23 du courant et avait reçu un coup de poignard au ventre. Celui qui l'a frappé est en prison.

César est né en Géorgie et avait cinquante ans.

CONTRAVENTIONS.—Un cheval et le cab No 66 ont été amenés aux épaves pour deux raisons: le véhicule n'avait pas les lumières exigées par l'ordonnance et le cocher n'était pas sur son siége ainsi que le veut la même ordonnance.

—Voici une autre contravention d'un tout autre genre: Trois hommes et une femme vendaient, hier matin, au marché aux légumes, des œufs que le commissaire, après examen, déclara être pourris. L'officier a arrêté les trois commerçants en les accusant de savoir que leur marchandise était gâtée. L'arrestation ne s'est pas opérée sans qu'il y eût des protestations et des éclats de voix qui ont attiré les passants.

INCENDIE.—Samedi matin, vers une heure, le feu s'est déclaré derrière le dépôt d'ardoises de M. Brandon, face à la rue Morean, et dans l'établissement de MM. Condon & Gray. On suppose que la perte est de $75,000 à $125,000.

Nous nous sommes trouvés sur le théâtre de l'incendie quelques heures après que les pompiers l'eurent quitté. Les regards des curieux ne pouvaient se détacher d'énormes morceaux de glaces de plus de cent livres qu'on avait retirés des ruines du principal dépôt de glace de M. Warner.—Le magasin situé à l'angle des rues Victoire et Champs Elysées, de M. Laplace, pharmacien, n'est que légèrement avarié. Les bâtisses situées derrière l'Hôtel des Etats-Unis et habitées, pour la plupart, par des familles auxquelles on avait permis d'y demeurer sont complètement détruites; la façade de l'hôtel est considérablement avariée par l'eau et le toit aura besoin de beaucoup de réparations.

La maison en briques, à étage, occupée par M. Shuler, barbier, et la boutique de M. Ch. Fick, tonnelier, sont avariées.

UN BATEAU SOMBRÉ.—*Perte d'une forte cargaison.*—Samedi, vers huit heures, le *Bee*, bateau à vapeur qui navigue sur le fleuve depuis nombre d'années, et que le capitaine G. W. Kent venait d'acheter, a chaviré et sombré à son quai, au pied de la rue Bienville. Il avait une forte cargaison de comestibles, de marchandises sèches, d'articles de cantiniers, et devait partir pour Baton Rouge à midi.

Les marchandises déposées dans la cale sont complètement submergées, et celles qui étaient sur le pont sont tellement avariées qu'elles en ont perdu presque toute leur valeur. Hier après-midi, le quai était encombré de barils, de caisses, etc. Le capitaine et les expéditeurs discutaient la question de sauvetage, si les articles avariés pouvaient être emportés [illegible] que les uns des expéditeurs étaient assurés, ne [illegible] pas fort lucratifs, tandis que ceux qui ne l'étaient pas voulaient enlever leurs marchandises. Beaucoup de celles-ci avaient déjà disparu, et le capitaine maintenait que ceux qui emportaient des marchandises étaient tenus de lui en donner reçu.—Matière à procès.

Nous apprenons que la cargaison valait [illegible] mille piastres. Le petit bateau était [illegible]. Le capitaine croit que sa perte est de [illegible] mille piastres. Il est décidé à faire relever le *Bee* et à le mettre en état de reprendre ses voyages.

ATTENTION.

☞ L'attention des boulangers et des acheteurs est appelée sur les 100 barils de farine que M. D. E. Morphy, encanteur, vend, ce matin, lundi, à onze heures, dans l'entrepôt Delta.

☞ M. J. P. Boisseau, encanteur, vend des meubles, ce matin, lundi, à 10 heures, dans la rue St. Charles, No 74, en face de la rue de l'Union.

☞ M. R. T. Montgomery, encanteur, vend aujourd'hui lundi, à 10 heures et demie dans la rue Poeyfarre No 13, de beaux meubles en acajou et en bois de rose, de la verrerie, de la faïence, etc.—Egalement, un piano Piccolo et une vache à lait.

☞ M. Montgomery, encanteur vend, demain à 11 heures, dans la rue Gravier No 113, 25 boucauts de tabac en feuilles. Les échantillons et le poids sont garantis.

Tabac en feuilles et Cigares.

LE soussigné vient de recevoir et vendra à des prix très modérés, un lot de TABAC EN FEUILLES (Connecticut, Florida et Mason County) ainsi qu'un choix de CIGARES des meilleures marques. F. BELIMO. Nos 26 et 28, Tchoupitoulas, et 76, Front Levée.

EDITION D'HIER MATIN:

Nouvelles additionnelles.

Nous trouvons dans le *Republican* et le *Democrat*, de St-Louis, les nouvelles additionnelles suivantes:

New York, 21 août.—La dépêche du *Herald* dit que 17 hommes ont été arrêtés hier en essayant de traverser la branche orientale du Potomac. Seize d'entre eux étaient des remplaçants qui désertaient, l'autre était Sigismund S. Roukin, allemand, qui a déclaré qu'ayant en vain réclamé une commission dans l'armée unioniste, il avait conçu de tenter la chance de l'autre côté des lignes.

Nouvelles maritimes.

Washington, 20 août.—Le département de la marine a reçu avis que la barque *Gem of the Sea* a été capturée en juillet dernier par la goëlette *Georgia* sur la côte de la Floride.

Le steamer *De Soto* rapporte avoir capturé le *Lady Maria* qui forçait le blocus, avec une cargaison de 104 balles de coton.

Le commandant du steamer *Hendrick Hudson* dit qu'en croisant dans le voisinage de San Blas, il a trouvé dans le voisinage de la baie 138 balles de coton qui avaient dû être jetées sur la côte peu de temps avant.

Le steamer *Cuyler* a chassé un steamer rebelle à quelque distance à l'Ouest du cap San Blas, et celui-ci en essayant de s'échapper a jeté une partie de sa cargaison à l'eau, et c'est sans doute ce coton qui a été trouvé par le *Hudson*.

Le *De Soto* a donné la chasse à un steamer rebelle qui a jeté par dessus bord 117 balles de coton qui ont été recueillies par le croiseur.

Le steamer *Fort Henry* a capturé sur la côte de la Floride 22 balles de coton et 8 nègres.

Le siége de Charleston.

New York, 21 août.—La dépêche du *World* dit que le département de la marine a des avis de Charleston qui confirment ce qui a déjà été publié. On tient les dépêches secrètes par des motifs de prudence.

Le général Gilmore se plaint des effets pernicieux produits par la publication des correspondances de l'armée et demande qu'il ne soit plus permis d'envoyer dans ses lignes les journaux qui les contiennent.

New York 20 août.—Des officiers supérieurs écrivent de Charleston qu'ils ont bon espoir du résultat des opérations combinées de la marine et de l'armée, mais ils ne mentionnent aucune date précise pour la réduction du Fort Sumter, comme le font des correspondants enthousiastes, l'œuvre à accomplir étant difficile et exigeant la plus grande habileté et les plus grandes précautions. Ils apprécient pleinement les difficultés de l'entreprise, et s'abstiennent de promettre une victoire immédiate et complète ou des résultats prochains tels que ceux sur lesquels comptent les personnes qui, à Washington, connaissent les plans et les intentions des officiers commandants.

Incursion fédérale dans le Mississippi.

Jackson, Miss, 18 août.—La cavalerie fédérale partie de Yazoo City est arrivée à la station Durant sur le chemin de fer du Mississippi, où elle a capturé un train et a coupé les fils du télégraphe. On craint qu'elle ne cause des dommages graves au chemin de fer plus au Nord.

Les fédéraux emmènent deux locomotives et des trains de Vader vers le Nord, et une autre expédition se dirige au Sud du chemin de Charleston.

Le nouvel Etat de Virginie.

Washington, 21 août.—Le gouverneur Pierpont prend des arrangements pour mettre en opération le gouvernement de la Virginie occidentale, dont le siége sera à Alexandrie. Dans ce but la première législature sera convoquée en session extraordinaire, probablement au mois de septembre. Elle élira un trésorier et un auditeur, sans lesquels il ne peut y avoir de taxes payées ni d'impôts perçus dans les comtés. Par la Constitution du nouvel Etat, la somme de $100,000 a été laissée au crédit du reste de l'ancien Etat.

Le nouveau terme du gouverneur Pierpont commencera au mois de janvier prochain, l'élection ayant eu lieu le 28 mai dans les parties de la Virginie orientale libres du contrôle des rebelles. Il y aura ainsi trois gouverneurs dans ce qui était un seul Etat, en y comprenant le gouverneur rebelle qui siége à Richmond.

Du territoire indien.

Le *Democrat* dit: Le *Leavenworth Conservator* a reçu des nouvelles du général Blunt jusqu'au 10 août. Il n'y avait pas encore d'engagement, à cette date, mais on s'attendait chaque jour à un combat. On évalue les forces rebelles à douze ou quinze mille hommes.

Nouvelles de Springfield.

Situation de l'Illinois—Résistance au tirage.

(Correspondance du *Missouri Democrat*)

Springfield 23 août 1863.

Je vous envoie nombre d'extraits de lettres [illegible] de diverses parties de l'Etat, qui font un tableau de la situation et donnent les sentiments du peuple à l'égard des Copperheads. Dans un grand nombre de districts les unionistes sont [illegible] organisés, rassemblés et [illegible] résister à l'exécution des lois. [illegible] il paraît y avoir un ressentiment [illegible] le gouvernement lui-même, non par [illegible] acte particulier qu'il ait fait, mais [illegible] qu'on le suppose en faveur de l'esclavage. Voilà le mot de toute l'affaire. [illegible] la paix du pays demande l'abolition. Les Copperheads demandent que le gouvernement protége et maintienne l'institution au prix de sa propre existence. On ne peut se dissimuler le fait que la guerre en est arrivée là qu'il faut détruire ou l'esclavage ou l'Union. Il reste à chacun à prendre part sur la question car elle avalera toutes les autres.

Tous les tempéraments qu'on prendra à Washington—comme une guerre avec la France ou avec l'Angleterre—ou tous autres moyens extérieurs pour soutenir les dissidents sur cette question, échoueront d'une manière égale. Nous devons la résoudre sur le champ de bataille et combattre sur le sol même de l'Illinois, [illegible] les démocrates les plus exaspérés qui, dans [illegible], cherchent à plonger l'Etat dans une révolution. Pourquoi? Est-ce à cause du tarif ou de quelque autre mesure administrative? Non. C'est simplement à cause de la guerre qui est devenue pour eux, une guerre de travail libre, entre ceux qui sont contre le travail forcé et ceux qui le favorisent. Je vous ai montré dans ma dernière lettre que l'ordre des Chevaliers du Cercle d'Or a pour fondement l'esclavage et la sécession dans l'intérêt de cette institution. Les démocrates indiens en ont conçu une vive irritation. Ils voient que les derniers succès assurent la destruction de leurs espérances, car ils espéraient que le Sud triompherait dans la guerre, consoliderait ses institutions, absorberait le Nord Ouest, les Etats libres des frontières et obtiendrait la domination du Nord tout entier, la Nouvelle-Angleterre seule exceptée.

Naturellement le tirage et d'autres mesures sont des prétextes pour influencer les passions des masses démocratiques, mais le parti livre réellement la dernière bataille de l'esclavage et il montre un acharnement véritablement surprenant.

Dans les parties méridionales de l'Etat, c'est maintenant Jefferson Davis et l'esclavage contre Lincoln et l'abolitionisme. Les copperheads crient hurrah pour le premier et les unionistes hurrah pour le second.

Nouvelles d'Europe.

Nous trouvons dans le *Missouri Republican* du 22 le complément des nouvelles d'Europe apportées par l'*Asia*. Les dates d'Angleterre vont jusqu'au 9 août.

Un échantillon de neuf balles de coton de Java, nouvelle source d'approvisionnement, était arrivé à Rotterdam. Une moitié de ce lot provient de semence prise à la Nouvelle Orléans. On dit que ce coton est, sous beaucoup de rapports, égal au bon middling américain. L'autre moitié provient de semence indienne et la qualité en est relativement inférieure.

Le comité de huit membres, nommé par le gouvernement anglais pour examiner la question d'un télégraphe sous-marin, a signé un certificat favorable à la fabrication et à la pose du cable transatlantique télégraphique.

RUSSIE.—Une dépêche de Varsovie dit que conformément aux ordres de St Pétersbourg, un conseil de guerre a été tenu dans cette ville. A l'issue de ce conseil, avis a été adressé à la compagnie du chemin de fer de Vienne et Varsovie de suspendre tout trafic pendant une semaine et de préparer tous les wagons pour le transport des troupes.

FRANCE.—La Bourse de Paris a encore été influencée par les efforts énergiques du parti de la guerre. Les rentes ont baissé de 3/8 le 7.

On disait aux dernières dates que l'Empereur devait passer en revue l'armée de Paris et la garde nationale.

Paris, 4 août.—Le bruit court que la majeure partie du ministère a formé une coalition contre M. Drouyn de Lhuys. M. Fould qui serait à la tête de la cabale pense que la politique de M. Drouyn de Lhuys conduit la France dans une voie qui aboutira à la guerre.

On croit que cette question sera examinée dans le prochain conseil de cabinet, jeudi, et que Sa Majesté qui doit le présider décidera entre les parties contendantes.

Il paraît peu probable que l'Empereur désavoue le ministre des relations extérieures et s'il ne le fait pas, la démission de M. Fould ne semble pas chose impossible.

On écrit de St Pétersbourg, le 1er août, qu'on fait de grands préparatifs militaires en Russie. Avant son départ pour la Finlande, Alexandre a passé en revue l'artillerie de la garde ainsi que les équipements de l'armée. Il a été vivement acclamé par les troupes. L'Empereur a aussi inspecté les fortifications de Cronstadt.

POLOGNE.—Varsovie, 21 juillet.—Les faits suivants sont empruntés au *Czas*:

Les [illegible] se multiplient dans toutes les parties de la Pologne. L'oppression est devenue du terrorisme. On exprime dans les cercles officiels une [illegible] furieuse contre l'Autriche, accusée de [illegible]. On dit que la Russie pour la seconde fois [illegible] la population des provinces riveraines du Volga [illegible] se montrent toujours plus mécontentes. Le général [illegible] de St-Pétersbourg a été envoyé dans ces provinces avec des [illegible]. Les brutalités et [illegible] discrétionnaires [illegible] général Mouravieff [illegible] outrages commis par le [illegible] limites. Il fait fouetter [illegible] surtout des femmes et des enfants et cela [illegible] plus léger motif. Il a fait fouetter dernièrement [illegible] du village de Kimur [illegible] M. Takowski, maire [illegible] qui tâchait de le défendre [illegible] et sa petite fille [illegible] été cruellement battue.

Le prince Wittgenstein [illegible] exploits semblables. Il fait arrêter par des [illegible] jusqu'aux [illegible].

Un fait atroce s'est passé dans un [illegible] de [illegible] de cinquante [illegible] jeunes gens, la plupart sortant des bancs de l'école, a été surprise par un corps de cosaks, quand elle allait se joindre aux insurgés. Les jeunes gens étaient sans armes. On les a attachés à des arbres et on les a assassinés en leur faisant éprouver des souffrances inouïes. On arrachait les yeux des uns, les boyaux des autres &c.....

Dernières nouvelles.

Liverpool, 8 août au soir—COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont été de 7000 balles, dont 3000 pour la spéculation et l'exportation.

Marché au coton du Havre—Ventes de la semaine: 11,500 balles. Le marché est ferme, sans variation. Approvisionnement dans le port: 25,000 balles.

FEUILLETON.

JEAN DIABLE

PAR PAUL FEVAL.

LE PROCES CRIMINEL.

VIII—VERSAILLES

—Dois-je abandonner complétement Gregory Temple?

—C'est un malheureux, perdu les yeux bandés dans une bande où mille routes se croisent. Vous ne pouvez pas le sauver; vous vous perdriez avec lui.

—Etes-vous sûre que le comte Henri n'ait point trempé dans le meurtre de notre père?

—J'en suis sure, répondit Sarah, cette fois sans hésiter.

—Etes-vous certaine qu'il n'est point l'auteur ou le complice de la mort de la mère de Jeanne?

—J'en suis certaine.

—Vous ne craignez rien pour Jeanne?

—Rien....... Il l'aime.

—Alors vous le croyez pur?

—Je ne sais.... S'il ne remplit pas la promesse qu'il a faite à Suzanne Temple, s'il laisse mourir Thompson condamné par la cour des Sessions, il aura commis au moins un meurtre en sa vie....

Des pas se firent entendre, et des voix joyeuses crièrent à l'autre bout de l'allée. Les voici! les voici! Germaine et Jeanne approchèrent souriantes et se tenant par la main. Suzanne venait derrière elles, portant dans ses bras le petit enfant,—toujours le petit enfant.

—Six témoins sont sortis de l'enfer, là-bas, à Londres, continua Sarah d'une voix basse et rapide, six imposteurs.... ! Et Dieu veuille qu'Henri ne soit pour rien là-dedans!...... Richard Thompson est condamné à mort.... Suzanne ignore tout.... silence!

—Eh bien! milady, s'écria Germaine, allez-vous manquer l'heure de notre audience? M. le marquis vous attend: nous n'avons pas plus de dix minutes pour nous rendre à la prison.

Lady Frances se leva et donna, toute pâle qu'elle était, un baiser au petit Richard.

Dans les beaux yeux de Jeanne il y avait un bonheur calme et profond. C'était toujours la jeune fille, mais avec quelque chose de la femme. Vous eussiez dit une de ces mariées enfants à qui les noces ont tenu plus que les promesses du rêve virginal.

Elle tendit sa main à Robert.

—Nous avons bien parlé de vous, dit-elle. Nous comptons sur vous et nous vous aimons tous les deux.

Robert sentit des larmes au bord de sa paupière.

Nous!! disait-elle déjà....

Elle reprit.

—Je lui ai dit comme vous êtes noble et bon. Il sait que notre secret est en sûreté dans vos mains.

Ils avaient un secret, eux, le comte Henri et Jeanne! Et Robert Surrizy était leur confident!!

Vous souvenez vous comme il avait remercié Henri au pont du moulin, Henri qui venait de sauver Jeanne, sa fiancée? Où était l'horoscope de ce pauvre gentilhomme tombé dans la cabane d'un paysan? Cruel mensonge de ce nom qui voulait dire sourire!....

Les deux mains de Robert s'appuyèrent contre son cœur blessé.

Les jeunes filles s'éloignèrent, et Jeanne seule se retourna pour lui envoyer de loin un gracieux adieu. Robert resta seul. Il s'assit de nouveau sur le banc, et sa tête pendit sur sa poitrine. Il fut longtemps ainsi. Quand il s'éveilla, tressaillant au nouveau bruit de pas qui s'approchaient, une ligne sombre cernait ses yeux qui étaient rouges de larmes.

—Je ne l'ai jamais tant aimée! pensa-t-il. Quand j'aurai vu clair en tout ceci, quand je pourrai me dire: celui-là est digne d'elle et la fera heureuse, je m'en irai avec mon épée, quelque part où la mort du soldat peut se gagner.

C'était un bon et généreux cœur, car il ajouta en lui-même:

—Je combattrai sans lui, s'il le faut..... et puissé-je en tombant protéger celui que Jeanne aime!

Le bruit de pas sonnait, éclatant et régulier, comme celui que produit un peloton en marche. On battait en même temps, mais non pas sur un tambour, les *ra* et les *fla* d'un pas accéléré.

—Par file à gauche, commanda la voix de Férandeau: arche!

L'artiste montra son profil espiègle et sa toilette de rapin au détour de l'allée. Il était suivi par Laurent Herbert, qui avait sur le visage cette mauvaise humeur doublée d'un sourire qui fait la physionomie de l'enfant maussade arrivant à résipiscence sous promesse d'un jouet ou [illegible]. [illegible] gauche: droite! gauche! disait l'élève de David [illegible] pas accéléré sur son carton [illegible] de battre son deux petits brins de bois sec.

—Que le diable t'emporte! s'écria Laurent. Laisse-nous faire sérieusement une chose sérieuse.

—[illegible] des prétentions usuraires, les loyers augmentent, l'école de David tombe dans le rococo...... C'est le moment de mourir pour la patrie...... Obé! Robert!... Parlons avec prudence et craignons les oreilles indiscrètes.... Je viens offrir mon intelligence, mon courage et mon bras à la cause du malheur!

Il s'arrêta devant Robert en ajoutant

—Halte!.... fixe!.... droite alignement!

—Tu ne me gronderas plus, vieux, dit Laurent qui s'était auprès de son ami. Je suis décidé. Germaine m'a promis........

—Moi, au moins, s'écria Férandeau, je reste au-dessus de ces motifs frivoles....... Je n'ai pas pu vendre ma dernière académie.... Un brocanteur insolent m'a dit. Effacez cela et j'achèterai la toile...... Aux armes!

—Que t'a promis Germaine, demanda Robert à Laurent.

—Qu'elle m'aimerait, murmura celui-ci en baissant les yeux, si je suivais le comte Henri franchement et bravement.

—Elles sont toutes de la conspiration! ajouta l'élève de David. C'est une affaire d'opéra-comique. Nous trouverons la police à moitié chemin du champ de bataille. Allons y!

Robert gardait le silence et restait pensif.

—Eh bien! dit Laurent, tu ne me félicites pas?

—Les cadres sont-ils au complet? demanda Férandeau. Je m'offre comme surnuméraire, comme fournisseur, comme historiographe de l'expédition. Je boiterai, si l'on veut, comme Tyrtée, je marcherai devant la musique en récitant les victoires et conquêtes mises en vers. Je sais le flageolet, je puis apprendre aisément le trombone. Si vous êtes assez de combattans, nommez moi quelque chose dans les fortifications, ou bien j'achèterai des chevaux aux foires de Normandie. Que diable! on ne laisse pas un camarade sur le pavé...... Une idée! j'aurai mon album et je me collerai dans un coin. Après la campagne, je publierai vingt quatre estampes, représentant vos principales batailles. Est-ce dit? Qu'on me nomme peintre ordinaire de la chose et je m'entendrai avec la postérité!

Robert leva la tête lentement.

—Vous serez tous les deux dans ma compagnie, dit-il d'un ton froid.

—Ah çà! s'écria Laurent, parlons-nous grec? Tu as l'air chaud comme un glaçon, vieux!

—Il y a peut-être une bande sur l'affiche, insinua Férandeau.

—Dans trois jours, nous pouvons être embarqués tous les trois, répondit l'ancien sous-lieutenant.

—Et vogue la galère! dit l'élève de David en dessinant un entrechat où l'on aurait trouvé déjà le germe de cette danse de caractère inventée quelques années plus tard et qui place si haut notre jeunesse dans l'estime des voyageurs étrangers.

Robert mit sa main sur l'épaule de Laurent.

—Tu es bien déterminé? lui dit-il.

—Oui...... au diable l'école!...... Vois-tu, tout ce qui se passe ici m'a tourné la tête et le cœur. Je te donne ma parole d'honneur que je n'envie pas les millions de Jeanne.... mais ce double héritage...... ce mariage avec l'Anglais.... Sans Germaine et toi, j'aurais déjà fait quelque sottise.

Ils se levèrent tous deux et marchèrent bras dessus bras dessous.

—Je sais l'histoire de l'héritage, dit Robert, on vient de me la raconter. Moi aussi cela me tourmentait; mais, au fond, c'est tout simple. Il y a un bandit anglais, Tom Brown ou Jean Diable, comme ils l'appellent, qui se trouvait être l'héritier légal de M. Turner et de M. Robinson. Tous les deux, parvenus pourtant à un âge assez avancé, ont eu fantaisie de se marier. Cette fantaisie leur est venue en même temps, parce qu'ils avaient sans le savoir, la même maîtresse qui est morte à Londres. Tom Brown, se voyant déshérité par ces deux mariages, et ignorant l'existence des testaments déposés chez M. Daws, a fait son métier d'assassin.

—C'est tout simple, en effet, de la part du bandit Tom Brown, répliqua Laurent à voix basse, mais pourquoi les deux testaments sont-ils en faveur de la fille de ma mère?....

Il avait du rouge au front et aux joues.

—Des circonstances, murmura l'ancien sous lieutenant, que l'avenir expliquera sans doute.

—Je te remercie, vieux, dit Laurent, qui lui serra la main; mais, en attendant l'explication de ces circonstances, tâche que j'aille à un endroit où l'on se battra dur et ferme. J'ai besoin de cela.

—Peuh! fit l'élève de David, qui marchait derrière eux en se donnant déjà une tournure militaire.

Ils se retournèrent, et Férandeau leur montra du doigt, au travers des feuilles, la grille du bosquet de la Colonnade qu'un homme était en train d'escalader avec beaucoup d'agilité et d'adresse.

—Briscole! murmura Surrizy étonné.

Ils s'approchèrent à pas de loup. Briquet s'était glissé jusqu'au socle soutenant, au centre du péristyle, l'*Enlèvement de Proserpine*. Ce n'était pas la première fois qu'il venait là, car trois lettres gigantesques, B R I, rayaient déjà le marbre du piédestal. Au moment où il affûtait son couteau pour achever son œuvre, Férandeau cria d'un accent terrible:

—Trompe-d'Eustache! coquin!

Briquet remit son couteau dans sa poche et repassa la grille.

—Je travaillais, dit-il, en vous cherchant.... on demande M. Robert à la prison.

—Qui me demande?

—Le comte, parbleu! puisque vous êtes comme qui dirait son Briquet.... Voilà l'heure qui avance et vous n'avez que le temps.

Les trois jeunes gens prirent aussitôt le chemin de la maison d'arrêt.

A continuer.

De la vue.

Je ne suis d'aucune faculté; je n'ai pas le moindre diplôme mais j'ai tant vu de maladies d'yeux durant vingt-cinq ans que j'ai vendu des lunettes, que cette longue pratique m'a donné quelque autorité, je le crois du moins, pour parler de la vue au nom de l'expérience, et non en vertu de la science légale. Je ne veux pas faire une réclame, mes prétentions sont plus élevées; c'est une révolution que je veux tenter, briser de vieux préjugés, sortir le public d'une vieille routine qui lui est préjudiciable. Si je réussis, je lui aurai été plus utile qu'à moi.

J'ai fait une découverte, bien simple, comme toutes les découvertes, quand elles sont faites. J'ai trouvé qu'il se commettait chaque jour, à chaque instant, des abus, plus que cela, des crimes contre lesquels les lois sont impuissantes.

A un pharmacien qui vend des drogues et des poisons de toutes sortes, la loi fait une obligation d'études préliminaires qui lui donnent la connaissance des propriétés diverses de ses articles. Le public a des garanties.

A un marchand de lunettes qui vend du poison pour les yeux neuf fois sur dix, la loi ne demande rien et c'est un grand malheur pour la santé publique.

Je m'acharnerai contre cet abus dont le public est complice, et je demande l'aide des gens spéciaux pour réussir à lui persuader que le choix et l'application de verres pour augmenter ou raffermir la vue est un acte d'une importance capitale. Des désordres graves et souvent irréparables peuvent en résulter, si c'est mal fait.

Le public, par habitude et par imitation achète des lunettes comme des gants ou des bretelles. Le marchand, à peu d'exception près, vend des lunettes comme toute autre marchandise. Il laisse choisir l'acheteur. Sur 10 personnes qui portent des lunettes depuis 5 ans et les ont achetées sans discernement, 8 au moins ont des maladies d'yeux provenant de l'usage des verres appliqués [illegible]. Qu'on ne croie pas que j'exagère à plaisir: je dis l'exacte vérité et j'invoque le témoignage des oculistes et des médecins pour prouver surtout que j'ai en vue une bonne action plutôt qu'une annonce en faveur de mon établissement qui n'en a pas besoin.

Les deux tiers des maladies d'yeux qui affligent le monde sont dues à l'emploi de mauvais verres de lunettes, ou à des lunettes adaptées sans intelligence.

Les verres de lunettes mal choisis et mal appliqués sont un poison qui détruit la vue aussi sûrement que l'arsenic détruit la vie.

Un marchand de lunettes devrait être, comme le pharmacien, obligé à des études spéciales, et être muni d'un diplôme.

Le public doit cesser de considérer comme inoffensif l'emploi de verres de lunettes qu'il ne sait pas choisir et qu'on ne sait pas lui vendre.

Il faut qu'il s'adresse à des gens spéciaux.

C. DUHAMEL, opticien, 46, rue de Chartres.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 31 août 1863.

Arrivé depuis samedi, 125 bœufs, 105 moutons et 25 veaux. A vendre, 110 bœufs, 30 cochons, 108 moutons et 31 veaux.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net,	25 cents.
" 2e " "	20
" 3e " "	15
Veaux, 1re qualité,	25 à 30
" 2e "	20 à 25
Cochons,	10 à 12
Moutons, suivant la qualité, par tête,	$6 à 10
Vaches à lait, par tête	$75 à 100

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES SAMEDI.

Barque Fleetwing, Elwood, New York.
Goëlette anglaise Derby, Dickson, Belize, Honduras.
Goëlette anglaise British Queen, Forstal, Matamoros.
Steamboat Empress, Rider, St Louis.

ARRIVES SAMEDI.

Goëlette mexicaine Santa Maria, Hawthorn, Matamoros.
Steamboat Hiawatha, Carson, Vicksburg.
Steamboat Time and Tide, Osgood, Baton Rouge.
Steamboat Continental, Hutchings, St Louis.
Steamboat Atlantic, McDougal, Vicksburg.

ARRIVES HIER.

Steamship de la malle des E U Evening Star, Bell, New York.
Goëlette Angelica, Arnold, Pointe à la Hache.
Goëlette L'Italienne, Castre, Pointe à la Hache.
Goëlette Innocent, Parilla, Fort Jackson.
Goëlette Dauphin, Fidel, Fort Jackson.
Lougre Flying Dutchman, Walser, Pointe à la Hache.

Demande de cuisinière.

UNE bonne cuisinière et repasseuse trouverait de l'emploi de suite en s'adressant à J. J. ALBERT, coin Chartres et Douane. 31aout—2f

VINS DE CHAMPAGNE.

50 paniers 12 bouteilles de B & E Perrier.
100 do 24/2 do do.
50 do 24/2 do de Beinant.
100 do 12 do do.
En débarquement de la Marie Félicité du Havre, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr. 37 Vieille Levée. 31 août—15f

VINS.

500 caisses vin rouge, Léoville, bouteilles et 1/2 bout.
20 barriques do St Julien, P. Clermont & Co.
75 do do St Estèphe, pour familles.
25 do do St Emilion do
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr. 37 Vieille Levée. 31 août—15f

VANILLE.

UNE caisse vanille du Mexique, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr. 37 Vieille Levée. 31 août—15f

COLISEUM. 58—Rue Bienville—58. CONCERT DE PIANO ET DE VIOLON.

POUR être agréable au public et varier les amusements, cet établissement donnera, à partir d'aujourd'hui et les jours suivants des concerts de piano et violon. Bonne bière et viandes froides. Avis aux amateurs. 27aout—6f JOHN HOSCH.

NOTICE.

J'INVITE les créanciers de la succession de mon mari Ch. F. FUCHS à venir me faire payer de ce qui peut leur être dû et les débiteurs à venir payer ce qu'ils peuvent devoir. Vve FUCHS, exécutrice testamentaire, rue Commune, No 95. 23 août—3f

AVIS.

JACOB HANSEN ayant quitté [illegible] sans cause ni motif, je le somme d'y rentrer dans les délais suivant le présent avis. Mme EVA CH. HANSEN.

Demande de barbier. [illegible] rue St-Charles. 29 août—3f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle. AVIS. —Assemblée Générale—

LES membres composant la dite Société sont prévenus qu'une assemblée générale aura lieu dimanche prochain, 30 août, à l'asile de la Société, rue Ste-Anne, près Derbigny, à 5 heures précises. Par ordre du vice-président, G. BOUÉ, secrétaire protem. 28aout—2f

A VENDRE par le SOUSSIGNÉ,

BOUTEILLES et demi bouteilles en paniers, CURAÇAO en caisses, PARFAIT-AMOUR, LIQUEURS assorties, GUIGNOLET, VINS [illegible] et en barriques, de Porto, de Sherry, de Madère, de Muscat, COGNACS, différentes qualités, PEPPERMINT, MERISE, RUM Louisiane, Santa Cruz et Jamaïque, BOUCHONS de damejeannes et bouteilles, TRUFFES, FARINE, SUCRE, 1/4 et 1/8 pipes de cognac vides et autres barils vides, 2 boucauts charbon pulvérisé— A vendre par S. QUEYROUZE, 16, rue St-Louis. 23 août—6

Huile! Sardines! Café!

CENT sacs café Rio prime, 100 caisses huile d'olive extra, 100 caisses sardines à l'huile Nantes 1/2 et 1/4 boîtes, en débarquement du steamer Hudson de New-York, et du navire Marie Félicité du Havre, à vendre par ANT. LANATA, 7 et 11, rue Jefferson. 28 août—4f

DEMANDE DE CUISINIÈRE.

ON demande une bonne cuisinière française ou créole, chez Mme DEZAUCHE, Rue du Canal, No 110. 28 août☞

ON demande une FEMME pour BLANCHIR, REPASSER et faire le MÉNAGE, chez Mme DEZAUCHE, Rue du Canal, No 110. 28 août☞

CHANGE Sur Bordeaux et Paris, EN PETITES SOMMES, à vendre par OSCAR BERCIER & Co. No 17, Rue St-Louis. 26 août

CHAMPAGNE! CHAMPAGNE!

EN débarquement du navire "Marie Félicité", du Havre—
12 paniers 12 bouteilles champagne Fleur de Sousy,
12 do 24 1/4 do do
12 do 12 do Crême do
12 do 24 1/2 do do
12 do 12 do Royal Hunter,
12 do 24 1/2 do do
A vendre par OSCAR BERCIER & Co, 17 rue St Louis. 26 août

Placement avantageux DE BILLETS DE LA BANQUE DE LA LOUISIANE.

LES personnes possédant des billets de la BANQUE DE LA LOUISIANE peuvent les échanger contre de BELLES PROPRIÉTÉS situées dans le Premier District, et cela à des CONDITIONS AVANTAGEUSES, en s'adressant au soussigné. Ces propriétés sont mises en vente pour cause de départ. J. H. CLAY, courtier, No 62, rue Royale. 26 août—au 8 sep

Avis important—Aux planteurs cotonniers et aux fabricants de coton.

LES planteurs qui auraient besoin d'un bon moulin à coton sont informés que le dépôt de "l'Eagle Cotton Gin" est maintenant ouvert et qu'ils y trouveront un fort lot de toutes les grandeurs. Ces moulins sont tellement bien connus des milliers de planteurs qui s'en servent qu'on ne juge pas nécessaire d'entrer dans les détails. On les vend sur ce marché depuis trente-un ans et il est reconnu qu'ils sont supérieurs à tous les autres. En prenant pour base la valeur actuelle du coton, l'article sorti de ces moulins rapportera de cinq à dix cents par livre de plus que le coton fait sur d'autres moulins.

La hausse dans le prix du coton fait sur l'Eagle Gin excédera le prix de la machine.

Dépôt à l'angle des rues St-Charles et Union. 26 aout—m

CHANGE SUR FRANCE, Constamment à vendre par J. H. EIMER & Cie, 17 Carondelet. 22aout—3m

J. AUGÉ, 63 RUE DE CHARTRES.

REÇU par le steamer "Morning Star," un grand assortiment de marchandises françaises, consistant en—
Peignes à chignons, en ivoire, écaille et buffle, &c.
Peignes à retapper écaille et buffle,
Peignes à papillotes écaille,
do do do avec monture dorée, genre tout à fait nouveau,
Filets invisibles assortis de couleurs,
Parfumeries fines assorties,
Extraits et Essences de Lubin,
Extraits et pâte d'amandes de Guerlain,
Huile de la Société Hygiénique,
Crême de Turquie de Potonier,
Crême de Lys de Mailly,
Eau d'Iris des Alpes Piver,
Savon au suc de Laitue,
Crême de fraises et de Lys de E. Pinaud,
Essence et eau de violettes de E. Pinaud,
Eau de Jouvence liquide, de Lefrocat,
Fard Indien
Blanc liquide, blanc de perles, blanc de Cygne do
Poudre de riz blanche et rose do
Un joli choix de boucles de ceintures,
Broches, boutons de manchettes dorées, [illegible] et bronzées, les mêmes articles en acier,
Une variété considérable de bijoux en jais, tout ce qu'il y a de plus nouveau à Paris. 30 août

Restaurant St-Louis. Tenu par HENRI BARTHE, Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon. Chambres garnies pour habitants. Salons pour noces et repas de famille. Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

POUR NEW-YORK. Devant partir JEUDI 3 Sept. à 9 heures A.M.

Le beau navire à vapeur HUDSON, ayant ses roues par côté, commandant AW Lavender, partira de son wharf au bout de la rue St-Joseph, le jour susdit. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagements à la chambre et à l'entrepôt, s'adresser à WARNEKEN & Co. agent, Rue de l'Union No 41. 29 aout

POUR NEW-YORK, Directement. Jour de départ, dimanche, 6 septembre, à 8 heures du matin.

Le steamer favori et régulier COLUMBIA, de la malle des Etats-Unis, commandant D. B. Barton, partira le 6 septembre, à 8 heures du matin, du pied de la rue St-Joseph. Pour frêt ou passage, excellents emménagements, passagers de première, deuxième et troisième classe, s'adresser à WM J. REID, Rue des Magasins, No 33. 25aout—15f

POUR BATON-ROUGE. Départ, Lundi, 31 août, à midi.

Le paquebot TIME AND TIDE, capitaine A M. Osgood, partira pour Baton Rouge et tous les ports intermédiaires, aujourd'hui lundi 31 courant à midi. Pour frêt ou passage s'adresser à bord, au débarcadère inférieur des bateaux à vapeur. Les expéditeurs devront se munir de permis pour les marchandises expédiées, autrement celles-ci ne seront pas reçues. 31 août—1f

Départ, MARDI, 1er septembre, à 4 heures de l'après-midi

Pour BATON ROUGE—Le bateau à vapeur ANY ONE, capitaine W. Taylor, partira pour Baton-Rouge MARDI, 1er septembre, à 4 heures de l'après midi. Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord. 31aout

POUR LA PAROISSE DE PLAQUEMINES; Deux voyages par semaine.

Le bateau à vapeur THEODILE, part de la ville, à 9 heures du matin, tous les MERCREDIS, pour la station Tagliaferro, à 50 milles de la ville, et tous les SAMEDIS pour le Fort St Philippe et les endroits intermédiaires. Pour frêt ou passage, s'adresser à JOS. DAVID, No 127, Vieille Levée, entre Toulouse et St Louis. 1 aout—30f

POUR LE HAVRE.

Le brick français fin voilier MARIE FELICITE, capitaine Rabardy, partira pour le Havre le 10 septembre, sans délai, ayant de beaux emménagements pour passagers de 1re et 2me classes. Pour frêt s'adresser chez MM. PIAGGIO & VIOSCA rue Vieille-Levée, 62 et 64, et pour passage s'adresser au bureau de M. A. CALVE, rue Ste-Anne No 106, 2me District. 30 août

POUR VERA-CRUZ.

La barque ANGELA BREWER, patron [illegible]—Troisième District, partira LUNDI 31 courant. Les passagers sont priés de se rendre à bord ce jour là, à 2 heures P. M. avec leurs passes et permis de Douane en règle. On recevra des passagers jusqu'à lundi à midi. A DULUDE & CO, No 91, rue du Camp. 31 aout—2f

POUR LA HAVANE.

La belle goëlette AMARANTHE, fine voilière, capitaine Dawes, prend un chargement pour la Havane, et partira sous peu. Pour reste de frêt ou passage, s'adresser à JOSEPH KELLEY, rue Gravier, No 86. 26aout—

POUR LIVERPOOL ou HAVRE.

Le beau navire italien CARIOCA, capitaine Muggio, partira sous peu pour Liverpool. Pour balance de frêt, s'adresser à PIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64, Vieille Levée. 18 juillet—

CHANGE A VUE OU A TERME, sur Paris, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nantes, Rouen, Havre, Nancy, Lyon, Mulhouse, Amiens, Strasbourg, Metz, Nîmes, Reims, St Etienne, St Quentin, Valenciennes, Tarbes, Pau, La Rochelle, Angoulême, Agen, Périgueux, Brest, Orléans. A vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale. 29 aout—1m

Aux Fabricants de Cigares. En débarquement du brick T. D. Wagner, et en magasin.

VINGT CAISSES TABAC SEED LEAF DU CONNECTICUT de différents grades et de vieille récolte, choisi expressément pour ce marché, avec le plus grand soin et sous la surveillance d'un de nos associés. Dix caisses de la même qualité sont attendues incessamment par steamer. A vendre par MAYER BROS, rue Tchoupitoulas 31, entre les rues Natchez et Poydras. 22aout—1m

Attendu par steamer, sous peu, un lot de Boîtes à cigares telles que BREVAS, CILINDRADOS, CONCHAS, REGALIAS,—Egalement. A vendre par MAYER BROS, rue Tchoupitoulas, No 31, entre les rues Natchez et Poydras. 22aout—1m

LOUISIANA ACADEMY. A. Ferrier. PENSIONNAT ET EXTERNAT Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

☞ Les prix varient de $4 à $8 selon le degré d'avancement des élèves.

☞ Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'institution, rue Hôpital No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 1er aout—1m

Académie de Jefferson, 43......RUE BOURBON......43. Dirigée par G J. LORD

LA réouverture des classes dans cette Institution aura lieu MARDI, 1er septembre. On compte sur l'exactitude des élèves. On prie les parents qui désireraient placer leurs enfants dans l'institution de les y envoyer, autant que possible, dès l'ouverture du cours. 28 août—1m

INSTITUT ST-CHARLES. PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR LES DEMOISELLES. 15......RUE BOURBON......15

MME MACÉ annonce respectueusement aux familles qu'elle se fixe définitivement en ville, et que les cours de son Institution recommenceront MARDI, 1er septembre.

Les meilleurs professeurs sont attachés à cet Institut. M. Lavender est chargé des premières classes anglaises. Mme Macé et M. Garreau ont la direction des hautes classes françaises.

Les principes d'anglais et de français sont aussi enseignés avec le plus grand soin par des dames d'un mérite reconnu, et appréciés par les amis de l'Institution.

NOTA—Il sera fait, une fois par semaine, par M. Garreau, un cours public d'histoire et de littérature. Les personnes qui désireraient assister à ces cours ou se procurer des prospectus, doivent s'adresser à l'Institution. 3aout☞

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme DERON, 275.......RUE DAUPHINE.......275.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. 31 août—1an

Institution Locquet. PENSIONNAT, EXTERNAT ET DEMI-PENSION POUR JEUNES DEMOISELLES, Rue du Camp No 199, entre Julie et St-Joseph.

LA Directrice de cet établissement a l'honneur d'informer les parents de ses élèves et les familles qui désireraient lui confier leurs enfants, qu'elle a transféré son institution au No 199 rue du Camp, entre Julie et St-Joseph. Ce nouveau local possède de vastes cours et jardins, et offre aux pensionnaires tous les avantages désirables d'hygiène et de comfort. Les cours pour la saison d'hiver recommenceront le mardi 1er septembre. Pour plus amples informations, s'adresser à l'établissement, où des prospectus seront délivrés. 25 août—3m

Ecole Supérieure et Primaire, 240......Rue des Remparts......240. Dirigée par M. Ch. CARON. PENSIONNAT ET EXTERNAT.

CETTE institution vaste et bien disposée, située dans une des plus belles avenues et sur la ligne des chars, offre toutes les commodités désirables pour des élèves.

L'enseignement répond complètement aux besoins de l'instruction dans ce District. Il comprend: l'Anglais, le Français, la Lecture, l'Ecriture, l'Orthographe, la Rédaction, l'Arithmétique, la Tenue des Livres, la Géométrie, le Dessin et les principales notions usuelles.

Les cours se font toute l'année sans interruptions et il y a classe de 9 à 3 heures et de 4 1/2 à 6 tous les jours, le dimanche et l'après-midi du samedi exceptés.

Chaque élève est porteur d'un livret constatant chaque jour son arrivée, sa conduite et son travail.

Des classes ont lieu le soir pour les grandes personnes.

Prix—Classes du jour de 2 à 6 piastres par mois. Pensionnaires de $15 à 20. Classes du soir $5. 25juillet—L&S

INSTITUTION DIRIGÉE PAR MM. LAVENDER ET DESBORDES, Encoignure Remparts et Bienville.

CES messieurs annoncent aux parents de leurs élèves que la réouverture des classes aura lieu mardi, 1er septembre. 23 août—au 1er sep

A VENDRE. 1000 barils FARINE DE CHOIX, en lots au gré des acheteurs. A vendre par WARNEKEN & CO. rue de l'Union, No 41. 11aout☞

Meubles d'occasion.

LE soussigné donnera un bon prix pour toute espèce de meubles d'occasion, pianos, tapis, &c., soit à la pièce soit par forts lots. Il a constamment et à vendre, à de faibles profits, un grand choix de MEUBLES D'OCCASION valant des meubles neufs. S. P. CASANAVE, 128 Douane près Dauphine. 8aout—1m

DIVERS. LAINE,—CARTES COTON,—PLATS COTES BACON,—TABAC,—THE,—SAVON. A vendre par A. F. DUMBAR, rue de la Commune No 31. 5 aout—6f

ANNONCE. M. J. LAVILLE informe le public que M. François Larquey n'est plus chargé de sa procuration ni de la gestion de son magasin d'habillements confectionnés situé à l'encoignure des rues St Philippe et Levée. Nlle Orléans, 19 août 1863. 21 aout☞

VIN! VIN! CINQUANTE barriques vin rouge de table, pour familles. A vendre par E. E. CASTENDYK, Rue Tchoupitoulas, No 15. 31aout☞

J. LUDOWIG, MARCHAND TAILLEUR, A transporté son magasin de la rue Commune, No 112, dans la rue du Canal, No 180, entre les rues St-Charles et Carondelet. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Meubles en acajou et en bois de rose. PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mardi, 1er septembre 1863, à onze heures et demie du matin, dans la maison No 205 de la rue Carondelet, immédiatement au dessus de la rue Julia—Sofas, chaises, bureaux à dessus en marbre, tables et buffets en acajou et en bois de rose, lavabos et toilettes, magnifiques armoires, bois de lit et divers autres articles. Conditions—comptant. 31aout

Farine. Farine. Farine. PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, lundi 31 août, à onze heures du matin, dans l'entrepôt Delta—100 barils farine fraîche et douce. Conditions—comptant. 31 aout.

Vente hebdomadaire par catalogue d'eaux-de-vie françaises, vins, liqueurs, huiles, amandes, &c. &c. PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MARDI prochain, 1er septembre 1863, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 93, rue de la Vieille Levée, les articles qui suivent:
37 futs eaux-de-vie françaises en quarts et huitièmes de pipes, des marques suivantes: Guillemot, St Georges, Sutton, Larronde, Goldenburg, &c.
9 barriques vins rouges de Bordeaux et de Cette,
420 caisses vins blancs et rouges, divers crus,
50 caisses thés noirs et verts,
90 sacs amandes d'Ivica fraîches,
70 quarts de pipe vieux vin d'Oporto,
2 futailles vin de Madère,
50 barils sucre blanc en morceaux "crushed",
140 paniers bouteilles françaises, à vin,
200 damejeannes vides, de 5, 3, 2 gallons chaque,
50 caisses vin de Bourgogne, Chambertin,
63 barils bi-carbonate de soude,
38 sacs poivre noir tamisé,
25 caisses eau de fleurs d'oranger,
20 caisses pois verts et champignons,
200 boîtes savon de Castille,
200 do savon blanc de Liverpool,
18 futailles fromages de Gruyère,
200 paniers huile d'olive en 1/4 et 1/2 bouteilles,
60 do champagne, diverses marques,
105 sacs café, Havane, Java et Rio, &c. &c.
Les catalogues avec toutes les explications seront prêts deux jours avant la vente. 25 aout

Grande vente de Meubles, à l'encan. PAR J. P. BOISSEAU, encanteur, Bureau, rue des Magasins, Nos 27 & 29, enc. Gravier.

IL sera vendu lundi, 31 du courant, à 10 heures, à l'entrepôt No 74 de la rue St-Charles, en face de la rue de l'Union—bons meubles de salon, en bois rose et en acajou, bois de lit en merisier et en noyer noir, bureaux, lavabos, armoires, buffets, tables de milieu et à allonge, chaises, matelas de crin et de mousse, glaces, vases, argenterie, verrerie et faïence, tapis, nattes, toile cirée, batterie de cuisine, &c. Conditions—comptant. 31aout

25 boucauts tabac en feuille, à l'encan. PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, mardi 1er septembre, à onze heures à l'entrepôt de MM. Wm Prehn & Co, rue Gravier No 113, entre les rues St-Charles et Carondelet—25 boucauts tabac en feuilles. Les échantillons et le poids sont garantis. Conditions—comptant. 31 aout

Grande vente à l'encan de meubles en acajou et en bois de rose. PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, aujourd'hui, lundi, 31 du courant, à 10 heures et demie, dans la rue Poeyfarre, No 13, entre les rues Magasins et Annonciation. Le contenu de ladite résidence, comprenant meubles en acajou et en bois de rose, bureaux, sofas, lavabos, [illegible] et verrerie, fourneau et batterie de cuisine, meubles de cottage, bois de lit, literie, glaces, &c.
—EGALEMENT—
Un beau Piano Piccolo et une vache à lait. Conditions, comptant. 31 aout

AVIS. ☞ Ni le capitaine ni les consignataires du brick français "Marie Félicité", du Havre, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit navire. PIAGGIO & VIOSCA JR, 62 & 64, Vieille Levée. 26aout—5f

☞ NOTICE—Le brick français MARIE FELICITE, capitaine Rabardy, est en déchargement vis-à-vis de la rue des Ursulines. Les consignataires sont requis de prendre leurs permis (avant 5 jours) et de régler leurs frêts chez les soussignés, autrement les marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques. PIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64, Vieille-Levée. 26aout—5

Une des nécessités du marin, une des choses aussi importantes que le compas pour le navire, c'est la boîte de médicaments pour soulager les maladies dans les longs voyages, mais il arrive assez souvent que les remèdes soient insuffisants pour certains cas. Un remède assez puissant pour couper une fièvre lente et rendre au corps toutes ses forces, serait précieux à bord car il est rare que l'équipage d'un navire soit assez fort pour ne pas souffrir de la pression de l'air. On ne saurait trop recommander à ceux qui passent leur vie sur l'Océan, une préparation plus efficace et que les malades prendraient avec plus de plaisir que l'AMER DE HOSTETTER. Que les propriétaires de navires n'oublient donc pas de mettre ce remède dans la boîte de médicaments des matelots et nous croyons pouvoir leur donner l'assurance qu'il n'y aura pas de maladie grave à bord. (NEW-YORK SUNDAY DISPATCH)

AGENTS
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 21
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, No 77 et 79,
G. THEURER, au-dessous du marché français,
J. MORGAN, HALL & Co, rue de la Commune, No 26,
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T. MOORE & Co, rue Poydras, Nos 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111.
THOMPSON & BARNES, 23 et 25 rue Commune.
27 aout—6

PLATS COTÉS DÉSOSSÉS ET PORC MESS.

100 boucauts PLATS COTES désossés de choix. 200 barils PORC MESS extra. En magasin et à vendre par E. S. KEEP, [illegible] Poydras, No 62.

ÉPICERIES. [illegible]

Indiennes françaises, DE LA Manufacture de Gros, Odier, Roman & Co, —A VENDRE— Au-dessous du prix actuel d'importation, PAR BROTT & DAVIS, Au coin des rues Tchoupitoulas et Gravier. 27aout☞

Farine! Farine!

CENT CINQUANTE barils farine, People's Mills Ex, 20 barils farine Favorite Mills Ex de choix, 100 barils farine Quatre-As, St Louis, 200 do do Monitan do, 100 do do sup. 40, diverses marques, 100 do biscuits pilote de choix, en magasin et à vendre par JEROME B. VANHORN, No 51, rue des Magasins. 25aout☞

Mme ALLUARD, SOMNAMBULE FRANÇAISE, *Rue Tremé, No 248, entre Ursulines et Bayou.*

TRAITE avec succès les maladies nerveuses, le catarrhe pulmonaire, l'asthme, la gastrite, les aigreurs d'estomac et les digestions difficiles, la diarrhée, la dysenterie, les fièvres tremblantes et les maladies des yeux.—Toutes ces cures sont attestées par un grand nombre de familles considérées de la Nlle Orléans. Consultation tous les jours. 16 juill—3m

PLUS DE DISTANCE! Plus de séparation!! DIVINATION! PREDICTION!! Par Madame ADAH, *Cartomancienne Parisienne, et élève de* Mlle LENORMAND.

Heures de consultation, 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi. Rue St Louis, No 95. 7 aout—3m.3ps

PERDU

Jeudi 27, un CHEVAL ayant le front blanc, la jambe de devant marquée par une corde. Aussi, une pouliche âgée de 2 ans ayant une étoile au front et les crins coupés. Une récompense libérale sera payée à celui qui les ramènera encoignure Broad et Dumaine. PIERRE LAMARLAIRE. 30 aout—3

Toiles à draps de Russie Pour le marché Mexicain.

33 balles à vendre en magasin, par E. TROISGROS, 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 27 aout—6f

AVIS AUX MARCHANDS. Changement de domicile.

LES soussignés ayant transféré leur magasin au No 41, rue de Chartres, entre Bienville et Douane, continuent leur même genre d'affaires que par le passé. Recevant par chaque steamer de nouvelles consignations, et ayant toujours un acheteur sur le marché de New York, cela leur permet de vendre à meilleur marché qu'aucune autre maison.

Leur assortiment se compose de DOMESTICS, FANCY & MILLINERY GOODS, tels que—Cotons blancs et écrus, cotonnades, kersey, jeans, flanelles, moletons, bouteint, indiennes, casimirs, satinets, coutils à matelas en coton et en fil, stripe pour chemises, mouchoirs, corsets, barèges à voile, mouchoirs fil, bas et chaussettes, bobinet et brin fil, à moustiquaires, fil de reine, rubans, garnitures, crêpe, mousseline de laine et autres, chemises en laine et en coton et une infinité d'articles trop longs à énumérer.

Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir se convaincre du bon marché avant d'acheter ailleurs. C. JAUBERT & CO. 5aout—1m

Board des Assesseurs de la ville. SALLE No 15—HÔTEL DE VILLE.

Avis aux Contribuables.

LE Board d'Assesseurs de la ville de la Nlle-Orléans ayant achevé ses tableaux d'assessment pour l'année 1863, et des copies ayant été remises au secrétaire du Board, dans la salle No 15 de l'Hôtel de Ville, elles peuvent être examinées par les habitants de la dite ville de la Nlle-Orléans et par les propriétaires de la dite ville, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, tous les jours, excepté les dimanches, pendant trente jours, à partir du 15 courant.

Le Board d'Assesseurs donne également avis qu'il se réunira, à son bureau au No 15 de l'Hôtel de Ville, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, le 21, le 22, le 23, le 24 et le 25 septembre, pour revoir ses assessments à la demande de quiconque se croira lésé. JOHN M C. BRADY, Secrét. P. T. du Board d'Assesseurs. 15aout—30

BUREAU DU QUARTIER MAITRE EN CHEF DU DEPARTEMENT DU GOLFE. Nlle-Orléans, 12 août 1863.

IL sera reçu, en tout temps, et il en sera considéré avec soin, des propositions pour livrer, à un point quelconque, sur le fleuve Mississippi, au-dessous de Natchez, du bois vert ou du bois sec, en quantités quelconques, pour l'usage des steamers du gouvernement. Il sera permis à des parties contractantes de vendre aux bâtiments particuliers.

Les Etats Unis ne seront responsables du bois qu'après achat et paiement.

Les chantiers de bois seront aux risques des propriétaires. Le bois sera acheté de tous citoyens ou résidents bien disposés et paisibles, sans égard au passé. S. B. HOLABIRD, Colonel et Quartier-maître en c. 13 aout—30f

HUILE DE FOIE DE MORUE IODO-BROMO-PHOSPHORÉE DE FOUGERA.

CETTE huile par l'addition de l'IODE, DU BROME et du PHOSPHORE, combinés à la meilleure huile de TERRE-NEUVE, est CINQ FOIS PLUS FORTE que l'huile de foie de morue simple. Par conséquent elle est de beaucoup préférable à toutes autres huiles de foie de morue et se trouve ECONOMIE DE TEMPS, D'ARGENT, et DE SOUFFRANCES.

Dans les maladies des POUMONS, (consomption etc), SCROFULES, RHUMATISMES CHRONIQUES, GONFLEMENT des GLANDES, AFFECTIONS RACHITIQUES, débilité générale etc. l'huile Fougera est certainement la plus sûre et la plus active.—Prix du flacon $1.00. Agent E. E. MOUGIN, Pharmacien, Nouvelle-Orléans, Encoignure Dauphine et Douane. 19 juin

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, bottes, souliers et vêtements. PAR HOFFMAN & MARKS. J. HOFFMAN, encanteur. Bureau, rue de Chartres, No 38.

LUNDI, 31 août à 10 heures du matin, il sera vendu—Cotons blancs et écrus, Indiennes françaises, anglaises et américaines, Ginga fil et ginga coton, Casimirs français et satinets, Doeskins noirs et drap, Alpacas et mérinos noirs et en couleur, Cotonnades, denims, stripes et coutils à matelas, Toiles blanches d'Irlande, Mousselines, brochées et Jacquard, Barèges, vert, brun et noir, pour voiles, Flanelles, rouge, bleue et croisée, Mouchoirs toile blanche et madras, Corsets français, crinolines, &c &c, 75 caisses bottes et souliers, en parfait état, 200 lots de vêtements, comprenant un assortiment de choix. 30 aout

Grande vente de Marchandises sèches. PAR E. ROGER & CO. JOSEPH HOLZ, encanteur. Salles d'encan Nos. 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

MARDI, 1er SEPTEMBRE.

A 10 heures du matin à leurs susdites salles d'encan il sera vendu—
INDIENNES—1,000 pièces indiennes, françaises, anglaises et américaines, 500 pièces percales françaises.
COTONS BLANCS ET ECRUS—300 pièces cotons blancs, Green Red Bank et Bates, 200 pièces cotons écrus assortis diverses marques.
COTONNADES—200 pièces cotonnades Ripka et Log Cabin.
DRAPS ET CASIMIRS—[illegible] pièces draps, casimirs et satinets.
FLANELLES—100 pièces flanelles croisées et unies, diverses couleurs.
TOILES—200 pièces toile d'Irlande
BONNETERIE—1,000 douzaines bas et chaussons français, anglais et allemands.
MOUCHOIRS BATISTE—500 douzaines mouchoirs batiste
EPINGLES—1,000 paquets épingles assorties.
AUSSI
200 lots, tels que
Brillanté, Lavellas, popelines, challi, nappes et serviettes, alpaca noir, rubans, barèges, toiles imprimées, molleton, coton à coudre, mouchoirs madras, denims, coutil à matelas, mousseline de laine noire et en couleur, devants de chemises, gallons, coton 10 et 11 1/4 jupons, &c. &c. Conditions à la vente.

Vaches laitières. Succession de Jean Vigrian—No 19,870. PAR E. M. JACOBS, Encanteur.

Il sera vendu LUNDI, 31 août 1863, à 11 heures du matin à la demeure de M. Pascal Sempé, à l'encoignure des rues Barthélemy et Bons Enfants, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 18 août 1863, les effets mobiliers suivants appartenant à la susdite succession, savoir—6 belles vaches laitières et au moment de veler. Aussi—Une pendule. Conditions—comptant. 19aout—26 31

PAR J. B. CROZAT, encanteur, Bureau, No 96 rue Royale.

IL sera vendu, à l'encan, samedi le 5me jour du mois de septembre 1863, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Douane et Canal, savoir—

1o—Deux lots de terre situés dans le Second District de cette ville, bornés par les rues Douane, Bienville, Dorgenois et Broad, mesurant chacun vingt neuf pieds de face à la rue de la Douane, sur cent quarante pieds de profondeur.

2o—Un lot de terre situé dans le bourg Tremé, dans l'îlet compris entre les rues Ursulines, St-Jean, St Philippe, Rendon et Hagan, mesurant douze pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Hagan sur cent cinquante pieds neuf pouces sept lignes de profondeur du côté de la rue St-Philippe dont il fait [illegible] et quarante cinq pieds neuf pouces et six lignes de [illegible].

CONDITIONS—Pour les deux lots sur la rue Douane, l'acquéreur assumera le paiement d'un billet [illegible] juillet 1864 de la somme de [illegible] et d'un autre billet de [illegible] juin 1865. Balance comptant. Pour le lot de terre situé dans le faubourg Tremé, l'acquéreur assumera le paiement d'un billet de quatre vingt [illegible] 1864, à la fin de juillet 1864, la balance comptant. 31aout

Successions de Aloys Steiner Sr. et son épouse, No 19,960. PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu samedi 5 septembre 1863, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale entre Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans en date du 13 août 1863, les propriétés foncières suivantes, appartenant à ladite succession, savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 5 de l'îlet renfermé par les rues Montegut, [illegible], Casacalvo et Grands Hommes, d'après un plan fait par A. D'Hémécourt en date du 6 février 1857, annexé à un acte du 21 avril, [illegible] et mesurant 32 pieds de face à la rue Montegut sur 128 pieds 6 pouces [illegible] ensemble une maison bâtie sur le No 71 et [illegible] couverte en ardoises. La maison ayant quatre chambres, galerie et cabinets [illegible] deux chambres [illegible] latrines, etc. [illegible] en deux locations.

UN AUTRE LOT DE TERRE dans le même district [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

La dame veuve Georges [illegible] vs Joseph Ignace [illegible].

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 17,345—[illegible] et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties y intéressées, je procéderai le lundi 7 de septembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le 1er District de cette ville, à l'adjudication de la propriété décrite comme suit:

Une certaine portion de terre sise dans le 2me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, de la Douane, Dauphine et Bourgogne.

Ladite portion de terre mesure, en pieds américains, d'après un plan fait par J. A. Celles, arpenteur, daté du 30 de juillet 1863 et déposé pour recours au bureau du shérif, vingt-trois pieds six pouces de face à la rue Bienville, cent vingt-trois pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le plan sera exposé à la Bourse pendant la vente.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une belle maison en briques à deux étages, avec attique, couverte en ardoises, ayant: premier, balcon sur la rue, deux chambres, salle à manger, une cuisine et deux chambres y attenantes, etc. La maison porte le No 136.

Ainsi que le tout appert plus amplement d'un acte passé par-devant Chs. Vor Foulon, notaire public en cette ville, en date du 5 de mars 1863.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—comptant au moment de l'adjudication. JAS E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans. 8 août—15 22 31 sep7

BERNARD TURPIN ENCANTEUR ET NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE, No 93, RUE VIEILLE-LEVÉE, Entre St-Louis et Conti. 13aout—1m

T. B. HOOD, Marchand de comestibles en gros, et marchand commissionnaire. RUE POYDRAS, No 80,

A en magasin, à vendre—520 barils SUCRES RAFFINÉS, DE CHOIX, comme suit:
200 barils, EN POUDRE, raffinerie de Leighton,
34 do EN MORCEAUX, raffinerie du Crescent,
85 do DOUBLEMENT RAFFINÉ, en poudre, raffinerie du Crescent
194 barils sucre doublement raffiné, en morceaux, raffinerie du Crescent.
7 boucauts SUCRE RAFFINÉ. 27 aout—6f

Pommes de terre, Fromage, Beurre, Jambon, Lait condensé, &c.

VENANT d'être reçu par les steamers "Morning Star" et "Washington":
200 barils pommes de terre,
100 caisses fromage plat,
50 frequins beurre de Goshen,
50 tierçons jambons passés au sucre, marque Duffield
20 caisses lait condensé, marque "Bordens."
En magasin et à vendre par A D GRIEFF, rue Vieille Levée, Nos 48 50 et 52. 24 aout—6

$1000 de récompense.

LA susdite récompense sera payée à quiconque me donnera des renseignements qui feront condamner la ou les personnes qui ont mis ou fait mettre le feu à la bâtisse occupée par MM. Descommes Frères, au coin des rues Canal et Chartres, dans la nuit du 29 au 30 (au matin) du courant. La somme sera payée aussitôt après la condamnation, par JOHN TOUENEZ, rue Ste-Anne, No 46. 1er juin☞

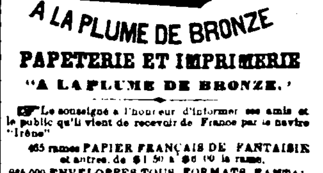

PAPETERIE ET IMPRIMERIE "A LA PLUME DE BRONZE."

☞ Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient de recevoir de France par le navire "Irène"
465 rames PAPIER FRANÇAIS DE FANTAISIE et autres, de $1 50 à $6 00 la rame.
665,000 ENVELOPPES TOUS FORMATS, FANTAISIE, de $2 00 à $5 00 le mille,
275 rames PAPIER ECOLIER, de $3 00 à $5 00 la rame.
Ainsi qu'un lot varié de PAPIERS A PLAT, pour imprimeurs, tels que CAP, FOLIO POST, DEMY, LETTER, BLANC et BLEU, &c.

Constamment en magasin un assortiment SOIGNEUSEMENT CHOISI de Papiers et d'Articles de Bureaux, en tous genres, EN GROS ET EN DÉTAIL, et à des prix qui défient certainement toute concurrence. Plumes d'acier, Cartes à jouer, Dominos, Trictracs, Plumes en or, Crayons, Ardoises, Porte-monnaies, Cahiers d'écoliers, Encre noire, bleue et carmin, &c. REGISTRES DE COMMERCE pleine reliure, tous formats et épaisseurs, à 40 pour cent au-dessous des prix ordinaires.

IMPRIMERIE—RELIURE—[illegible]

Commission et importation directe.

FRANCIS BOUVAIN, PAPETIER ET IMPRIMEUR, 82, rue Bourbon, entre Bienville et Conti, A la "Plume de Bronze." 28aout☞

ASSORTIMENT DE PAPIER ET DE MATÉRIAUX POUR FABRICATION DE FLEURS ARTIFICIELLES. ☞ A vendre à bas prix par FRANCIS BOUVAIN, No 84, rue Bourbon. 24 aout☞

PETITS POIS—14 caisses de 100 demi-boîtes petits pois au naturel, en débarquement du navire Marie Félicité, venant du Havre. A vendre par HUG. ROCHEREAU & Co, 14 et 16, rue St-Louis. 29 aout